

Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Mot du maire

Sommaire

Séances du conseil mai 2014	2
Semaine de la municipalité	3
Cercle de Fermières, Comité culturel	4
MADA, Corporation de développement	5
Dispositions applicables à tous les animaux	6
Terrain de jeux	7
Calendrier des activités juin 2014	8

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baledessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Chères citoyennes et chers citoyens,

Lors de la séance du conseil tenue le 5 mai dernier, un avis de motion a été donné pour l'adoption prochainement d'un règlement sur la qualité de vie. Le but du règlement est d'assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et d'encadrer les rapports de bon voisinage et le bien-être général de la population. Il est en partie applicable par les agents de la Sûreté du Québec. Son adoption est prévue le 2 juin prochain. Dès son entrée en vigueur, il sera disponible au bureau de la municipalité ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

Aussi, une première rencontre a été tenue avec les membres du comité de pilotage Municipalité amie des aînées (MADA) de Baie-des-Sables et je serai très actif dans ce dossier. Je siège également sur celui de la MRC. Ce dossier est d'une grande importance pour le bien-être de nos aînés et de la population qui est vieillissante.

Le comité de pilotage de notre municipalité se compose des membres suivants : messieurs Gilles Ratté, Éric Chamber-

land, Régis Dionne et Denis Santerre, maire, mesdames Monique A. Roy, Diane Beaulieu et Huguette Marcoux. Le comité travaillera en étroite collaboration avec la chargée de projet MADA madame Vanessa Caron.

À la MRC de La Matanie a eu lieu une présentation spéciale sur la nouvelle politique nationale de la Ruralité 2014-2024. Cette politique précise le cadre dans lequel les sommes disponibles seront dépensées et le rôle des agents de développement rural qui accompagnent nos organismes communautaires.

Félicitations à monsieur Marcel Cousineau pour les photographies de Baie-des-Sables parues dans le rapport annuel 2013 de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ce qui a permis à notre municipalité d'être finaliste du concours « *Comme c'est beau chez-nous* ».

Et bravo au comité culturel, pour l'activité *Sons et brioches*, de nous avoir donné un merveilleux moment en ce dimanche 25 mai dernier.

Je suis avec vous et pour vous,

Denis Santerre, maire

En juin...

- ♦ Du 1^{er} au 7, Semaine de la municipalité;
- ♦ Vendredi 6, activités (5 à 7) au centre communautaire;
- ♦ Dimanche 15, fête des Pères;
- ♦ Mardi 24, fête nationale du Québec, bureau municipal fermé.

Lors de la séance ordinaire du 5 mai 2014, votre conseil a résolu:

D'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la saison estivale (juin, juillet et août 2014);

Avis de motion est donné qu'un règlement sur la qualité de vie sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure;

De mandater « *Transport Martin Alain inc.* » de Sayabec pour le balayage des rues du village au tarif horaire de 145 \$ plus les taxes;

D'autoriser le directeur des travaux publics à faire niveler la chaussée des chemins municipaux par « *Les Entreprises Yvon D'Astous et fils inc.* » au tarif horaire de 98 \$;

D'autoriser l'achat, la livraison et l'épandage de 5 000 litres d'abattipoussière (chlorure de magnésium liquide contré à 35 %) chez « *Colt Hydro-Ensemencement* » au montant de 0,32 \$ le litre (1 600 \$) plus les taxes;

De demander des soumissions sur invitation pour la réalisation des travaux de fauchage en bordure des chemins municipaux;

D'acheter environ 15 tonnes métriques de sel de déglacage chez « *Mine Seleine* » au montant de 106,50 \$ la tonne métrique plus les taxes;

D'accepter la soumission de « *Les entreprises D'Auteuil et fils inc.* » pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal 2014-2015 des chemins municipaux au prix de 9,25 \$ la tonne métrique livrée et tamisée;

D'aviser monsieur Gervais St-Pierre que la Municipalité a l'inten-

tion de lui rétrocéder gratuitement la parcelle de terrain visée lorsque toutes les modalités nécessaires avec le ministère des Transports (MTQ) seront accomplies;

D'adopter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2013 tel que préparé par le directeur général et d'autoriser sa transmission par voie électronique au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

D'accepter la dérogation mineure n° 2014-02 formulée par monsieur Alain Deschênes ayant comme objet la construction d'un garage annexé à la résidence et implanté en partie dans la marge de recul avant sur l'immeuble situé au 220, route 132;

D'adopter le règlement n° 2008-05-3 modifiant le plan d'urbanisme n° 2005-05;

D'adopter le règlement n° 2108-06-3 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06;

D'adopter le règlement n° 2008-09-2 modifiant le règlement n° 2008-09 sur les conditions d'émission des permis de construction;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 24 avril 2014 et de demander à « *Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc.* » de verser les sommes directement aux organismes pour les projets retenus dans le cadre du Fonds visibilité Cartier pour l'année 2014;

D'autoriser la préparation et la

rédaction d'un règlement décrétant un programme de crédit de taxes foncières en vue de favoriser la construction résidentielle d'un secteur à revitaliser incluant la rue des Souvenirs;

De manifester l'intérêt du conseil municipal à travailler dans le dossier pour l'obtention d'une aide financière importante pour la réfection du quai de Baie-des-Sables tout en respectant la capacité financière de la Municipalité et ses priorités d'intervention;

De renouveler la cotisation de base pour la Municipalité auprès de l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie pour la période 2014-2015 au montant de 423,11 \$ taxes incluses;

D'établir les modalités pour le terrain de jeux à l'été 2014;

De nommer les personnes au sein du comité de pilotage local MADA;

De participer à la semaine de la Municipalité en organisant des activités;

De soumettre des candidatures au Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin édition 2014;

D'appliquer intégralement la politique de location du centre communautaire actuellement en vigueur pour l'après bal des finissants de la Polyvalente de Matane et d'exiger la signature du contrat de location par un adulte responsable;

D'accepter l'offre d'achat de la *Ferme du Littoral* pour le lave-vaisselle commercial au montant de 250 \$ plus les taxes et d'autoriser l'achat d'une cuisinière électrique usagée au montant de 75 \$ pour le centre communautaire;

De refuser la réclamation de monsieur Réjean Ratté et de lui recommander d'effectuer une réclamation auprès des ses assurances;

De demander à Orléans Express de reconsidérer la diminution de service

en Gaspésie et de conserver la totalité des arrêts sur le circuit;

D'installer deux panneaux de signalisation mentionnant la traverse d'animaux pour la ferme située au 466, 4^e Rang Est au coût approximatif de 150 \$ plus les taxes.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 2 juin 2014

- ◇ Adoption - Règlement n° 2014-02 sur la qualité de vie (applicable en partie par la SQ);
- ◇ Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne;
- ◇ Adoption du rapport annuel relatif au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendies;
- ◇ Fauchage en bordure des chemins municipaux;
- ◇ Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
- ◇ Demande de dérogation mineure n° 2014-03 de la Ferme Laitière Béquet;
- ◇ Engagement des animateurs pour le terrain de jeux et formation pour l'été 2014.

Aux responsables des organismes

Vous désirez annoncer une activité qui se déroulera durant l'été via le bulletin municipal, veuillez-nous aviser en juin puisque nous faisons relâche en juillet, nous reprenons nos activités en août.

Merci de votre collaboration!

Le prochain bulletin vous parviendra le 30 juin et la date de tombée des articles sera le 23 juin 2014.

Semaine de la municipalité

Les activités de la Semaine de la municipalité se tiendront **le vendredi 6 juin 2014 au centre communautaire**, sous forme de 5 à 7, à partir de 17 h sous le thème « *J'y participe* ».

Au programme :

- 17 h : Accueil : vin d'honneur, dégustation de nos produits du terroir et goûter offert par la municipalité;
- 17 h 30 : Mot de bienvenue;
- 17 h 45 : Présentation des nouveaux arrivants;
- 18 h : Présentation des personnes qui ont collaboré au dynamisme et au développement de notre communauté;
- 18 h 45 : Remise des sommes accordées par Fonds visibilité Carrière 2014 aux organismes locaux qui ont fait la demande dans le cadre de leurs activités.

On vous attend en grand nombre!



Fête nationale

Le bureau municipal sera fermé **le mardi 24 juin 2014**

Merci de votre collaboration!



Bonne fête des Pères à tous les papas
 "Un père s'impose, un papa se fait aimer."
 Jean Gastaldi



Cercle de Fermières

Nous voici déjà rendus à notre dernière rencontre mensuelle.

Le 3 mai dernier se tenait à Saint-Jean-de-Dieu l'assemblée générale annuelle régionale. Quel accueil! Plusieurs membres de l'endroit nous attendaient à la porte dans la magnifique église où se tenait l'événement. Un dîner digne d'un banquet nous a été offert avec les dignitaires de la région. À cette même rencontre, nous avons pu admirer les pièces exigées par la Fédération de tous les cercles des environs. Chaque exposante était fière de nous montrer leur savoir-faire autant en tricot, en crochet et en pièces faites au métier.

Le cercle de Baie-des-Sables s'est vu mériter un certificat pour sa participation à toutes les activités de l'année 2013-2014 de la Fédération 02 ainsi qu'un certificat pour le parrainage de un (1) bébé OLO dans le cadre de la campagne de financement OLO 2013-2014.

Voici les points accordés aux exposantes de Baie-des-Sables :

Tissage : napperon tête à tête (brochage sur frappé) madame Micheline Bélanger, 97,9;

Couture : tablier pour dame (Séminole) madame Carmen Leblanc, 96,5;

Tricot : bonnet péruvien et moufles pour enfants (Jacquard) madame Chantal Tremblay, 94,75;

Fantaisie : garniture amovible (dentelle roumaine) madame Micheline Bélanger, 97,2;

Concours spécial : carte avec insertion brodée sur tissu (Schwalm) madame Micheline Bélanger, 97,3.

Quatre personnes ont confectionné un **biscornu** : mesdames Noëlla Lavoie, Louise Bélanger, Isabelle Migneault et Micheline Bélanger.

Sept jeunes ont fait un **bracelet de l'amitié (brésilien)** : Ève-Marie Santerre, Florence Trigaux, Alexandra Bélanger, Julie Beaulieu, Camille Lauzière, Camille Blais et Arianne Bruneau.

Le bracelet de Julie Beaulieu (tirage au sort) sera exposé au Congrès provincial à Victoriaville en juillet prochain.

Madame Léonie Beaulieu s'est mérité le prix *Excellence* pour son rapport sur les Arts textiles. Bravo et félicitations à tous!

À toutes les membres, n'oubliez pas l'assemblée générale annuelle le **lundi 16 juin 2014 à 18 h 30 à la Résidence des Sables** suivi d'un goûté. Bienvenue à tous!

Huguette Marcoux, comité communication



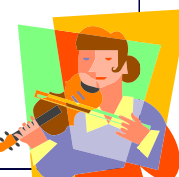
Comité culturel

Dimanche 25 mai dernier a eu lieu notre activité *Sons et brioches* et malgré toutes les activités régionales figurant à cette même date, notre activité fut un grand succès.

Les talents locaux furent énormément appréciés. Et quels talents!!! La guitare, l'accordéon, le piano, le violon et le chant furent parmi les talents que nos oreilles et notre cœur ont écoutés avec émotions. Madame Suzanne Gary fut une accompagnatrice formidable. Il nous fut même donné un numéro spécial de magie. En d'autres mots, les jeunes de notre communauté nous ont donné un spectacle extraordinaire et merveilleux. Que dire de la performance surprise de monsieur le maire ainsi que les musiciens et les chanteurs de la gent masculine de notre village! La chorale Joie et Soleil de Matane nous a égayés de ses chants et monsieur Jacques Morin a vu à l'organisation musicale de tout ce spectacle.

Nous désirons encore une fois remercier les membres du comité culturel, les organisateurs, les commanditaires, les participants talentueux ainsi que les spectateurs chaleureux qui ont participé à cette matinée spéciale. Les sommes seront versés à l'École de musique de Matane afin d'aider aux déplacements des professeurs qui enseignent à Baie-des-Sables.

Pour combler le tout, le buffet si bien préparé (pains, brioches et autres gâteries) fut apprécié de tous. Merci encore et que la chaleur humaine et l'enthousiasme de tout notre village continue de faire envie autour de nous. Lise Ratté, présidente



La municipalité a besoin de vous afin d'obtenir sa reconnaissance Municipalité amie des aînés

En juin 2013, le conseil a résolu de s'engager dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Cette démarche a pour but de doter la municipalité d'une politique des aînés qui pourra répondre aux enjeux du vieillissement de la population. Cette démarche, déjà entamée par plus de 700 municipalités au Québec, encourage la participation active des aînés à la communauté en se préoccupant de leur santé, de leur sécurité et de leur fournir un milieu de vie adapté.

Pour connaître les besoins des aînés à Baie-des-Sables, la municipalité organise une consultation publique le lundi 9 juin 2014 de 19 h à 21 h au bureau municipal. Lors de cette consultation, la population sera questionnée afin de bien comprendre les besoins et les solutions à envisager pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à Baie-des-Sables. Différents sujets seront abordés : loisirs, espaces extérieurs, habitation, participation sociale, etc. Nous vous invitons à venir vous exprimer en grand nombre, votre avis est important pour nous!

Vanessa Caron, chargée de projet MADA

Un mot de votre Corporation de développement

Bonjour à toutes et tous,

Juin est à notre porte et avec lui, nous espérons le beau temps. Juin est aussi la remise des argents pour les projets retenus dans le cadre du Fonds visibilité Cartier. Avant d'aller plus loin, je voudrais remercier sincèrement le comité de sélection qui était composé cette année de monsieur Richard Bruneau, de mesdames Johanne Castonguay et Nadine Turcotte, conseillère en développement rural. Ils ont fait un excellent travail encore une fois, il ne faudrait pas oublier comment il est toujours difficile et parfois ingrat de faire un exercice du genre, car il y aura des heureux et des moins contents. Les argents seront distribués lors de la *Semaine de la municipalité* le vendredi 6 juin 2014 aux comités sélectionnés.

Le **mardi 3 juin à 20 h à la salle du conseil** se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement. Vous êtes tous invités et principalement tous les comités des collèges électoraux à venir assister et ceux qui veulent s'impliquer dans la vie communautaire de votre municipalité ceci pourrait être un bon départ. Il y a toujours beaucoup de projet et de travail à accomplir et ceux qui ont quelques heures de leur temps sont certainement les bienvenues.

Parlons de projet, un qui s'avèrera sûrement intéressant et rassembleur, mais de longues haleines, est le **150^e anniversaire de Baie-des-Sables en 2019**. Vous allez peut-être penser que c'est encore loin, mais comme vous devez le savoir ce genre de préparation ne se fait pas un mois d'avance. Donc, ceux qui voudront faire partie de ce comité pourront certainement en parler avec le conseil municipal, car le besoin de bénévolat y sera.

Je voudrais terminer en remerciant tous les comités participants de la Corporation de développement, leur représentant sur le conseil d'administration, de même que Cartier Énergie Éolienne et bien sûr notre conseil municipal pour son support et suivi.

Passez un bel été!

Odette St-Laurent, présidente

**Règlement adopté par le conseil
municipal de Baie-des-Sables
le 2 avril 2002**

**concernant les animaux.
Dispositions applicables
à tous les animaux**

- Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

- Il est défendu de laisser en tout temps un animal dans une rue, une ruelle, une place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal;

- Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse dont la longueur ne peut excéder deux (2) mètres, sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances;

Les faits et gestes indiqués ci-dessous constituent des nuisances et sont, à ce titre, prohibés:

- Lorsqu'un chien aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage;

- L'omission pour le gardien d'un chien, sauf d'un chien guide, **d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.**

Agissons en citoyen responsable!



« Végétaliser vos berges à petits prix »

Pour une deuxième année, l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) invite les riverains à végétaliser leurs berges en profitant d'une commande groupée d'arbustes et arbres riverains. Cinq variétés d'arbustes indigènes et une essence d'arbres sont offerts à prix modique afin d'aider les riverains dans la protection et la conservation des rivières et des lacs du territoire.

Grâce à la création d'un groupe d'achat unissant plusieurs OBV du Bas-Saint-Laurent, des arbustes adaptés aux rives de la région sont offerts à prix réduit. Les variétés offertes ont été sélectionnées pour leur croissance rapide, leur facilité d'implantation et leur qualité esthétique. Les riverains intéressés à profiter de cette occasion ont jusqu'au 30 mai 2014 pour effectuer leur commande. Les quantités sont limitées, premier arrivé, premier servi! La distribution est prévue à la mi-juin dans plusieurs points de chute répartis sur le territoire.

Pour plus d'informations, consultez le site www.obv.nordestbsl.org/arbustes-riverains.html ou contacter madame Marie-Hélène Cauchon au 418 724-5154, poste 219.



Barils récupérateurs d'eau de pluie

La période d'inscription est ouverte aux citoyens de La Matanie qui voudraient acquérir un baril récupérateur d'eau de pluie à prix réduit.

Afin d'obtenir un baril à prix réduit, les citoyens de La Matanie doivent s'inscrire sur le site Internet www.fondsecoiga.org à partir de lundi 5 mai 2014 inclusivement ou appeler au bureau de la MRC au 418 562-6734 poste 225.

Cette année, la distribution de barils aura lieu à l'IGA de Matane **le 18 juillet 2014.**

Cette distribution s'inscrit dans le cadre du programme *Clé en main* du Fonds Éco IGA.



Recyclage des produits électroniques (ARPE)

Depuis le 21 mai 2014, la Papeterie Bloc-Notes inc. possède un conteneur situé dans le stationnement au 462, av. Saint-Jérôme puisqu'elle est partenaire avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE).

Ainsi, toute la population de la région peut venir déposer de façon sécuritaire tous les produits électroniques, que ce soit ordinateur, imprimante, télévision, téléphone cellulaire, cartouche, etc.

Vous trouverez sur le site Web de l'ARPE la liste de tous les produits pouvant être récupérés <http://recyclermeselectroniques.ca>

Terrain de jeux

La municipalité est à organiser un camp d'été pour les jeunes de Baie-des-Sables.

L'admissibilité : pour les jeunes âgés de 5 à 12 ans;

Période d'inscription : du 2 juin au 20 juin 2014;

Frais d'inscription : 30 \$ par enfant.

La fiche d'inscription devra être complétée et signée par les parents, puis être remise au bureau municipal avec les frais d'inscription. Les frais d'inscription recueillis serviront à financer les activités et les sorties.

La période d'opération : du 2 juillet au 8 août 2014 (6 semaines);

Heures d'ouverture : 8 h à 17 h 30.

Une feuille de directives sera remise à chaque enfant au début du terrain de jeux (habillement, quoi apporter, règlements, comportements, etc.).

La programmation des activités sera remise à chaque semaine aux parents et une grille des présences au terrain de jeux sera également complétée par les animateurs.



La municipalité a besoin de vous pour obtenir sa reconnaissance Municipalité amie des aînés



VOUS AVEZ LE GOÛT QUE BAIE-DES-SABLES SOIT UN VILLAGE ACCUEILLANT ET DYNAMIQUE POUR LES AÎNÉS ?

VOUS VOULEZ MAINTENIR UNE BONNE QUALITÉ DE VIE ET VOUS SENTIR EN SÉCURITÉ DANS VOTRE MUNICIPALITÉ ?

VOUS AIMERIEZ VOUS EXPRIMER SUR LES AMÉLIORATIONS À APPORTER POUR FAVORISER UN VIEILLISSEMENT ACTIF DE LA POPULATION ?

Pour connaître les besoins des aînés à Baie-des-Sables, la municipalité organise une **consultation publique lundi le 9 juin 2014 de 19 h à 21 h au bureau municipal.**

Lors de cette consultation, la population sera questionnée afin de bien comprendre les **besoins** et les **solutions** à envisager pour améliorer la **qualité de vie** des personnes âgées à Baie-des-Sables.

Nous vous invitons à venir vous exprimer en grand nombre, votre avis est important pour nous!

Pour plus d'information : 418 772-6218

Conseil en développement durable Soyez écoresponsable sur les routes

Assurez-vous que vos véhicules sont entretenus régulièrement. Un véhicule mal entretenu peut coûter jusqu'à 15 cents de plus par litre de carburant.



juin 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2  Séance du conseil à 20 h	3	4	5 	6 5 à 7 au centre communautaire Semaine de la municipalité 	7
8	9  Consultation publique 19 h à la salle du conseil (MADA)	10	11	12 	13	14
15 Fête des Pères 	16  AGA cercle de Fermières à 18 h 30 à la RDS	17	18	19 	20	21 Début de l'été 
22	23 	24 Fête nationale du Québec 	25	26 	27	28
29	30 	Les vendredis 6, 13, 20 et 27 juin le bureau municipal sera fermé ainsi que le 24 juin (Fête nationale)				



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités